



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Dépôt / Registre

07 JUN 2024

**au greffe du tribunal de l'entreprise
franconhane de Bruxelles**



24090800

le,

N° d'entreprise : **0803 161 384**

Nom

(en entier) : **ADSCALE TECHNOLOGIES**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Kersbeek 308, 1180 Uccle**

Objet de l'acte : Démission administrateur - nomination administrateur - procuration

Extrait de résolutions de l'actionnaire unique en date du 29 mai 2024:

"[...]"

C. Décisions

1. Démission d'un administrateur

L'Actionnaire Unique décide de révoquer le mandat de Monsieur Geoffroy L'HOOST, en tant qu'administrateur de la Société avec effet à partir du 29 mai 2024 et le remercie pour les services rendus à la Société.

2. Nomination administrateur

L'Actionnaire Unique décide de nommer Monsieur Olivier Penat, en tant qu'administrateur de la Société avec effet à partir du 29 mai 2024 pour une durée indéterminée. Le mandat n'est pas rémunéré.

3. Procuration

L'Actionnaire Unique donne procuration à Stijn Claeys, Alexis Debier et tout autre avocat de Racine SRL, dont le siège est établi à Avenue Charles-Quint 586, Boîte 9, 1082 Berchem-Sainte-Agathe, Belgique, enregistré auprès de la BCE sous le numéro 0430.140.164 (RPM Bruxelles, néerlandophone), agissant chacun individuellement, avec faculté de substitution, de publier les résolutions de L'Actionnaire Unique aux annexes du Moniteur belge, d'accomplir en conséquence toutes les formalités administratives et, notamment, de représenter la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un guichet des entreprises de leur choix et du greffe du Tribunal de l'entreprise et de faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet, en ce compris certifier conforme les copies de ces résolutions.

"[...]"

Alexis Debier
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 17/06/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).